

Canton de DUCLAIR
Le dix-sept mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la
Présidence de Madame **LEMARCHAND** Eva, Maire.

Présents : **CARRE** Annie, **VEZIER** Stéphane, **FOSSE** Christian, **QUEVILLON** Karine, **HAI** Sophie,
MARZIN Jean-Michel, **COUTURE** Sylvain, **HULIN** Hélène puis **GODEFROY** David durant la séance.

Etaient absents excusés : **JONQUAIS** Nathalie, **DUPARC** Mélanie, **GRAIN** Julie.

Etait absent non-excuse : **HEBERT** Mickaël.

Mme **JONQUAIS** Nathalie a donné procuration à Mme **QUEVILLON** Karine, pour les décisions à voter lors de la séance.

Le conseil municipal demande à ce que soit ajouté une mention dans la délibération de vente de bois : à savoir un tarif fixé à 5€ par stère de bois livré (uniquement dans la commune du Mesnil Sous Jumièges). Après avoir apporté cette mention, les procès-verbaux des réunions des 9/02/2016 et 31/03/2016 sont approuvés.

Mme **CARRE** est nommée Secrétaire de séance.

Mme le Maire demande au Conseil Municipal d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour : l'achat d'un broyeur déportable. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité (10 Voix Pour), que ce point soit ajouté à l'ordre du jour.

RENOUVELLEMENT D'UN CUI

En vue de satisfaire les besoins en matière d'animation, le Conseil Municipal décide, par 10 Voix Pour, de conclure un CUI avec Mlle **BIEZ** Manon en remplacement de Mlle **CORREA** Betinha et autorise **Mme le Maire** à signer la convention entre la Mission Locale pour le compte de l'Etat (prise en charge par l'Etat de 65 %) et la collectivité ainsi que le Contrat Unique d'Insertion pour une durée de 12 mois, renouvelable une fois, doté d'une durée de travail annualisée maximum de 22/35^{ème} à compter du 17/05/2016 au 16/05/2017 et dont la rémunération sera versée sur la base du taux horaire du S.M.I.C. avec la prise en charge par la Commune d'une formation de l'agent.

Arrivée de Mr GODEFROY à 19h50.

ACHAT D'UN BROYEUR DEPORTABLE

Au vu des différents devis, après délibération, le Conseil Municipal décide, par 11 Voix Pour, d'autoriser M. **COUTURE** à acheter un broyeur déportable pour le service technique. Cette dépense avait été estimée et inscrite au Budget Primitif 2016 à la Section d'Investissement au Compte 2158.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Mme le Maire fait lecture d'une carte postale des jeunes de la MJC partis à Barcelone. Le Conseil Municipal les remercie de cette délicate attention.
- Suite à un courrier de Mr Le Maire de Jumièges, le sujet d'une éventuelle fusion de communes entre Jumièges et Le Mesnil Sous Jumièges est ouvert. Le débat cherche à référencer les avantages et les inconvénients. Pour le moment, pas d'opinion mais prudence sur le sujet. Un contact sera pris avec Mr le Maire de Jumièges.
- Le golf a demandé le prêt de tables et chaises. Accordé à partir de vendredi.
- Le 7 Juin prochain à 18h30 au Trait, aura lieu une rencontre avec la Métropole, peut être que Mr **SANCHEZ** passera au Mesnil Sous Jumièges avant cette réunion.
- Le 24 Juin, Mr Herbelin (peintre et ancien professeur d'arts) animera une conférence-débat sur l'impressionnisme.
- Mr **VATBOIS** des carrières **STREF** propose de venir présenter au conseil municipal, le projet de remblaiement d'une partie du lac de Jumièges : la date du Jeudi 30 Juin lui sera proposée.
- Pour le concours des jardins fleuris, cette année, il sera nécessaire de s'inscrire pour y participer, inscription en mairie avant le 20 Juin.
- Des peupliers sur pieds seront à vendre dans le marais prochainement, le tarif (environ une dizaine d'euros) sera fixé lors de la prochaine réunion de conseil municipal.
- Il faudra prévoir l'achat du matériel informatique.

Fait en Mairie, le 24 mai 2016

Le Maire,

EVA LEMARCHAND.

